

<EXPEDITEUR – A COMPLETER>

Olivier Becht  
Ministre du Commerce extérieur  
27 rue de la Convention  
75732 Paris Cedex 15

Monsieur le Ministre du Commerce extérieur,

Le 25 mai, vous participerez au Conseil des Affaires étrangères sur le commerce au cours duquel est [programmée](#), outre un échange sur l'état des relations commerciales avec les États-Unis et la Chine, une discussion sur les négociations commerciales bilatérales en cours. Vous aurez ainsi l'occasion de vous exprimer sur les négociations commerciales que la Commission européenne mène actuellement au nom des 27 membres de l'UE avec les pays du Mercosur (Brésil, Argentine, Uruguay, Paraguay) d'une part, mais aussi avec le Mexique et le Chili, ou encore avec la Nouvelle-Zélande, l'Australie, l'Inde, l'Indonésie ou la Thaïlande.

La politique commerciale de l'UE est à la croisée des chemins. Nous devrions tous être préoccupés par cette incroyable liste de négociations et ratifications en cours. Ces dernières années ont mis en lumière les fragilités économiques, sociales et sanitaires de la mondialisation. Ainsi que leurs conséquences écologiques. Que sont donc devenues les promesses d'« autonomie stratégique » et de « relocalisation de certaines activités critiques » ? Fortement soutenue par de nombreux lobbies économiques, la Commission européenne s'empresse de négocier, finaliser et ratifier un maximum d'accords de libéralisation du commerce et de l'investissement, mettant en péril toute velléité d'« autonomie » ou de « relocalisation ». Les organisations de la société civile ont montré qu'une voie alternative est possible : mettre fin à ces accords obsolètes et baser les relations politiques, commerciales et géopolitiques sur de nouveaux principes tels que la solidarité, l'égalité, la coopération, la soutenabilité et la démocratie afin de « garantir une bonne vie pour tous » plutôt que « d'assurer les profits de quelques-uns » (1).

Soyez assuré que nous partageons le souci de Bruxelles de renforcer les relations entre les populations européennes et latino-américaines. Les accords commerciaux avec le Mercosur, le Chili et le Mexique n'y contribueront pas : l'UE n'a-t-elle rien d'autre à proposer pour notre avenir commun que de finaliser en 2023 des accords qui visent principalement à importer toujours plus de ressources naturelles (bœuf, soja, métaux, énergie etc) et exporter des voitures thermiques et des pesticides, tout en ouvrant de nouveaux marchés aux entreprises transnationales ? L'UE et les pays du Mercosur méritent mieux. La nouvelle situation géopolitique est une formidable fenêtre d'opportunité pour ouvrir la voie à de nouvelles relations commerciales et géopolitiques modernisées, capables de faire face aux grands défis du 21<sup>ème</sup> siècle : Bruxelles et les capitales européennes seront-elles à la hauteur de ces défis ?

Cette lettre est également l'occasion de vous alerter sur l'opacité avec laquelle la Commission européenne a décidé de dégeler l'accord UE-Mercosur, retrouvant ici les pires pratiques mises en œuvre lors des négociations du TAFTA avec les États-Unis. Les derniers sondages d'opinion montrent que ces accords sont désormais largement rejetés par l'opinion publique dans de nombreux pays. Plusieurs parlements nationaux et régionaux, ainsi que le Parlement européen lui-même ont pris explicitement position contre l'accord UE-Mercosur. Allez-vous laisser la Commission européenne continuer à fonctionner à huis clos et sans transparence ? Alors que les initiatives prises par la Commission européenne sont cruciales pour l'avenir de l'accord UE-Mercosur, et plus largement pour la politique commerciale européenne, ni le Parlement européen, ni les parlements nationaux, et encore moins le public, n'ont eu accès aux documents officiels des négociations. Allez-vous presser la Commission de les publier ? Allez-vous les publier vous-mêmes ?

Plutôt que de rouvrir les négociations UE-Mercosur sur le contenu de l'accord, la Commission propose d'y annexer un « instrument commun ». Dévoilé par les organisations de la société civile, cet instrument conjoint ne modifie pas le contenu de l'accord UE-Mercosur et ne prévoit pas de

nouvelles obligations ou de mécanismes exécutoires en mesure de répondre aux nombreuses critiques soulevées par le contenu de l'accord. Les diverses premières analyses publiées montrent que l'économie générale de l'accord resterait totalement inchangée. Il ne comporte rien sur le volet agricole de l'accord, pourtant très largement critiqué, pas plus que sur les risques de pertes d'emplois et d'activités industrielles dans les pays du Mercosur.

Par cette lettre, nous vous demandons instamment de :

- exiger de la Commission européenne qu'elle agisse dans la plus grande transparence en publiant tous les documents en cours de négociation, et à défaut de publier vous-même ces documents ;
- de soutenir notre demande de stopper la finalisation des accords de libéralisation du commerce entre l'UE et le Mercosur, et de libéralisation du commerce et de l'investissement entre le Mexique et le Chili avant le sommet UE-CELAC (Communauté d'États latino-américains et caraïbes) qui aura lieu les 17 et 18 juillet ;
- vous engager à réorienter la politique commerciale européenne sur de nouveaux principes : Solidarité, Égalité, Coopération, Durabilité, Démocratie afin de "garantir une bonne vie pour tous" ;
- vous mobiliser pour rejeter les velléités de la Commission européenne visant à découper ces accords en 2 pour empêcher les parlements nationaux d'avoir à se prononcer sur la partie commerciale de chacun des accords, alors mêmes que ces accords dépassent largement le cadre du commerce et auront des effets délétères sur l'ensemble de nos sociétés ;

Veillez recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sincères salutations.

<Signature à compléter>